

<https://47.snuipp.fr/Integration-dans-la-Hors-Classe-2022>



# Intégration dans la Hors Classe 2022

- Paritarisme - Intégration dans la Hors Classe -

Date de mise en ligne : mercredi 15 juin 2022  
Dernière mise à jour : 16 juin 2022

---

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

---

**Nous actualisons cet article au fur et à mesure de nos decryptages.**  
**Nous ne disposons plus d'informations complètes de l'administration: nous croisons nos données et nos calculs afin de donner les infos les plus fiables possible.**

---

## Sommaire

- [Les ex-æquo](#)
- [Quelques statistiques sur les promu·es](#)
- [Les collègues promu·es](#)
- [Le reclassement](#)
- [Les infos hasardeuses sur I-Prof](#)

Le [COEE n°5259 du 16/06/22](#) donne la liste des collègues qui accèdent au grade la Hors-Classe le 1er septembre 2022.

En 2022, sont promouvables dans le grade de la hors classe, les collègues comptant au moins deux ans d'ancienneté dans le 9e échelon de la classe normale au 31 août 2022 ainsi que l'ensemble des collègues au 10e et au 11e échelon.

Le ratio des promu·es est établi à 18% des promouvables.

**Deuxième année sans CAPD pour l'établissement du tableau d'avancement dans le grade de la hors classe : nous n'avons rien pu vérifier en amont.**

## Les ex-æquo

Après calculs et recouplements, comme à chaque fois nous trouvons le même défaut dans le traitement des égalités de barème.

**Exemple pour les collègues ayant un barème de 140 points :**

- **Collègues promu·es :**
  - 34 ont un avis « Excellent »
  - 2 dont nous n'avons pas l'avis... mais nous pouvons le deviner ...
- **Collègues non promu·es et qui auraient pu l'être :**
  - 17 n'ont qu'un avis « Très Satisfaisant » ;
  - 1 a un avis « À consolider » ;
  - 1 dont nous n'avons pas l'avis.

- 3 femmes ont un avis « Excellent », et ont dû être écartées sur l'ancienneté d'échelon : 6 mois seulement.
- 5 hommes ont un avis « Excellent », et ont dû être écartés au titre de la parité.

Hormis la question de la parité, c'est bien la prise en compte de l'appréciation de l'IA comme premier déterminant qui fait presque toujours la différence pour départager les ex-æquo.

L'appréciation de l'IA compte donc deux fois : la première fois pour établir le barème, la seconde pour départager les égalités de barème.

**Cela n'a aucun sens de prendre en compte deux fois le même paramètre pour faire un classement, mais le manque de sens ne dérange pas les chefs.**

Cela fait des années que nous demandons à ce qu'un autre paramètre permette de départager les ex-æquo : l'AGS.

## Quelques statistiques sur les promu-es

- 90 collègues promu-es : 75 femmes, 15 hommes.
- Toujours pas d'intégration depuis le 9e échelon.

Pour 2 collègues promus, nous manquons d'informations (échelon ; appréciation de l'IA, barème) : les tableaux ci-dessous ne concernent donc que 88 promu-es.

### Les barèmes des promu-es 2022 :

Barème	Échelons	TOTAL		
11e	10e			
170	2	0	2	2,22 %
160	0	0	0	0,00 %
150	36	16	52	57,78 %
140	0	34	34	37,78 %
<b>TOTAL</b>	<b>38</b>	<b>50</b>	<b>88</b>	<b>97,78 %</b>

### Les appréciations de l'IA :

Appréciation de l'IA	Échelons	TOTAL
11e	10e	

## Intégration dans la Hors Classe 2022

Excellent	0	38	38	42,22 %
Très satisfaisant	2	12	14	15,56 %
Satisfaisant	34	0	34	37,78 %
À consolider	2	0	2	2,22 %

**La parité :**

Sexe	Échelons	TOTAL				
11e	10e	?				
F	33	40	2	75	83,33 %	
H	5	10	0	15	16,67 %	

## Les collègues promu·es

NOM Prénom	NOM Prénom	NOM Prénom
AMMIRATI JEROME	DUBOURG BENEDICTE	MADIER ESTELLA
APPARSAMY FABIENNE	DUCREUX DOMINIQUE	MAGNANOU ANNIE
BACQUE CORINNE	FABRE-CONCARI SOPHIE	MAGNE CORINE
BALDISSER MYLENE	FRAITURE FABIENNE	MALLET SANDRINE
BARBIER CELINE	FRANCIS ALINE	MARTIN FLORENCE
BERGOUNIOUX LAURE	GARCIA CELINE	MARTINEZ NANCY
BERNEDE CLAIRE	GAUDIN VALERIE	MONSEGUR CEDRINE
BETEILLE NATHALIE	GETTE CELINE	PAYEN NATHALIE
BIZIER MARIE JOSEE	GRANDVAL MURIELLE	PELLIZZARI BONNING CORINNE
BLANQUER NATHALIE	GRANDVUILLEMINT SANDRINE	PENN CEDRIC
BLIN KATIA	GUALCO NATHALIE	PERAUD EMMANUELLE

## Intégration dans la Hors Classe 2022

---

BOISSERIE VALERIE	GUELFİ BENEDICTE	PONS CLAIRE
BOLAJUZON MARIANNE	GUILBERT ISABELLE	PROPHET CELINE
BORDES SANDRINE	HAUSELMANN CATHERINE	RESSICAUD LAETITIA
BOUILLAC CATHERINE	HAYOTTE EMMANUEL	ROBERT JEAN FRANCOIS
BOVIS LAURENT	HENRY PATRICIA	SCHALLER EMILIE
BOYER AURELIE	HUTEAU VERONIQUE	SCHEFFER STEPHANIE
BUISAN KATIA	IBANEZ LIZA	SNAPPE SANDRINE
CAZAUX VERONIQUE	IBANEZ NELLY	SORET JEAN-CLAUDE
CEZERAC CHRISTELLE	IGAU FRANCK	SOULARD GERMAIN
CHATARD ANNICK	LABEYRIE CAROLE	SUBIRADE FREDERIQUE
CHAUVIN MARIE NOELLE	LACLAVERE KARINE	TESTA VALERIE
COLLIE FABIENNE	LACOMBE NICOLAS	TIOZZO KARINE
COMMENGE SOPHIE	LAGLAYSE LAURENT	TOULY LIONEL
CONDOU CAROLE	LAMARQUE CAROLE	USUREAU CYRILLE
CONSTANTIN NATHALIE	LATAPIE PELABORDE JACQUES	VALANTIN ANOUK
CREMOUX LAURENT	LEFEBVRE SYLVIE	VIGNEAU CHRISTELLE
DANGIN SOPHIE	LEFORT CECILE	VINCENT FREDERIQUE
DELHOMME MARINE	LENOIR STEPHANIE	VUKADIN STEPHANE
DENIZOT MYLENE	LUCAS VERONIQUE	WYSOCKI NATHALIE

## Le reclassement

Échelon de reclassement :

- Depuis le 10e échelon de la classe normale :
  - échelon détenu le 31/08/22 depuis moins de 2 ans et 6 mois :  
3e échelon de la hors classe (indice 668) ; traitement indiciaire brut : 3130,26 €.
  - échelon détenu le 31/08/22 depuis plus de 2 ans et 6 mois :  
4e échelon de la hors classe (indice 715) ; traitement indiciaire brut : 3350,50 €.
  
- Depuis le 11e échelon de la classe normale :

- échelon détenu le 31/08/22 depuis moins de 2 ans et 6 mois :  
4e échelon de la hors classe (indice 715) ; traitement indiciaire brut : 3350,50 €.
- échelon détenu le 31/08/22 depuis plus de 2 ans et 6 mois :  
5e échelon de la hors classe (indice 763) ; traitement indiciaire brut : 3575,43 €.

## **Les infos hasardeuses sur I-Prof**

Un « tableau » a été publié de façon aléatoire (un coup je le vois, un coup je le vois pas...) sur I-Prof pour les promouvables au grade de la Hors-Classe

Depuis le 14 juin, ce tableau a créé la confusion :

- Il comporte 494 noms de collègues promouvables dans la Hors Classe.
- Voir son nom sur cette liste ne signifie absolument pas que l'accès à la Hors-Classe est acquis.
- Il y aura cette année 90 intégrations dans la Hors-Classe.
- Il n'est pas possible de dire que les 90 premiers noms seront intégrés : la prise en compte du ratio hommes/femmes entraîne la promotion de 75 femmes et de 15 hommes. Nous ne savons pas à quoi correspond le « rang » indiqué. Sans oublier la question de la gestion des égalités de barème. Et pour finir l'IA dispose de son pouvoir discrétionnaire d'empêcher telle ou telle promotion.

Dans le fichier ci-dessous, la liste « ordonnée » des 494 promouvables publiée sur I-Prof.